

Éric Favey, comment la jouer collectif aujourd'hui ?

La Ligue de l'enseignement achève une réflexion engagée il y a trois ans sur « comment faire société ? ». Et le sport dans tout ça ? Le point de vue d'Éric Favey, secrétaire général adjoint chargé de la « question de congrès ».

Éric Favey, la Ligue de l'enseignement va clore lors de son congrès de Toulouse (24-27 juin) ses travaux sur le thème : « comment faire société ? ». Pour employer une métaphore sportive, s'agissait-il d'encourager le collectif et l'esprit d'équipe face à une nette tendance à l'individualisme et au repli sur soi ? Il s'agissait déjà de constater – avec d'autres – que la société française est en train de se déchirer, tranquillement ou brutalement. La Ligue de l'enseignement n'est pas la seule à s'en inquiéter : dans son dernier rapport, sur la foi des 65000 requêtes qui lui sont adressées chaque année, le médiateur de la République Jean-Paul Delevoye tire lui-même la sonnette d'alarme sur la dégradation des liens de confiance, entre les individus eux-mêmes et à l'égard des institutions. Il rejoint là d'autres constats sur la dégradation de ce qui, dans une société, lie les individus les uns aux autres. La question ne se pose évidemment pas dans les pays autoritaires, où les liens sont imposés. Mais, heureusement, la France est une démocratie – certes perfectible – où ces liens sont constitués volontairement, parallèlement à l'adhésion à des cadres collectifs admis par tous et relevant de la loi. Or on a vu ces dernières années monter un sentiment de défiance à l'égard d'une société qui n'assure plus une place à chacun. Et il nous semblait un peu court d'incriminer « l'individualisme ». Oui, nous sommes dans une société où les individus sont plus reconnus qu'avant,

et on ne peut que se féliciter qu'ils soient plus autonomes, capables de penser et de se déterminer par eux-mêmes. Le problème est que cette montée de « l'individu autonome » a coïncidé avec une dégradation des cadres collectifs.

Sur quoi vos travaux ont-ils porté ?

Nous avons essayé de réfléchir à la façon de sortir de cette société de défiance, alors même que la montée des inégalités et de l'injustice sociale renforce le sentiment des gens de ne pas être pris en considération par les institutions et le politique. C'est ce qu'ont traduit les élections régionales de mars : plus de la moitié des gens ne sont pas allés voter, et la plupart de ces abstentionnistes l'ont fait en conscience. À leurs yeux, les hommes politiques ont failli à prendre en charge leurs problèmes et penser la société. Pour une organisation comme la Ligue de l'enseignement, dont l'objet est d'éduquer au suffrage universel, c'est sinon un aveu d'échec du moins le constat que le droit de vote n'est plus utilisé par les citoyens comme un moyen de penser un avenir collectif. De même, nous nous sommes tous sentis interpellés par les mots de Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, qui en est venu à avouer dans les colonnes du *Monde* sa « honte » d'être un élu de la République (1). Indépendamment des choix partisans, il faut retrouver un consensus républicain pour répondre à cette détresse sociale et cette fracture civique.

« COMMENT FAIRE SOCIÉTÉ ? »

ÉRIC FAVEY, professeur des écoles, 55 ans, est aujourd'hui secrétaire général adjoint de la Ligue de l'enseignement, délégué à la culture, à l'éducation et à la société de l'information. Avant de rejoindre le secrétariat national, il fut notamment chargé de l'action culturelle puis de la délégation de Haute-Saône. Éric Favey est par ailleurs président du Collectif inter associatif enfance et médias (Ciem), membre du comité consultatif du Haut-Conseil de l'éducation et administrateur de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP). C'est en 2007 que la Ligue de l'enseignement a choisi comme question de congrès : « comment faire société ? ». Une façon d'interroger ses domaines d'action traditionnels, qu'il s'agisse de l'éducation artistique, de l'environnement ou du sport. Cette question est abordée sous un angle spécifique dans chaque numéro du mensuel *Les Idées en mouvement*. ●

Mais comment dépasser ce constat ?

Personne ne souhaite revenir aux temps des monarchies, où « faire société » revenait à rassembler d'une manière autoritaire, mais il faut trouver comment rassurer les individus sur leurs qualités, les protéger, leur permettre d'être bien dans leur peau, et les mettre en situation de contribuer aux cadres collectifs en ayant conscience que c'est la loi qui libère et l'absence de loi qui opprime. Mais, quand cette loi est perçue comme renforçant les droits de certains au détriment des droits de tous, elle est discréditée.

Quelle peut être la place de la pratique sportive, et de l'Ufolep en particulier, dans cette ambition de « faire société » ?

Pour ce que je perçois de la pratique sportive, et plus particulièrement dans un mouvement d'éducation populaire, on y trouve à la fois le souci d'assurer le développement harmonieux d'une personne, les vertus collectives du sport – pas seulement les sports d'équipe – et l'occasion de prendre la mesure de sa relation aux autres, à travers une pratique compétitive ou de loisir. Certes, le fil est tendu et il convient de privilégier les formes compétitives « inclusives », où ceux qui perdent ne sont pas méprisés – perdre fait partie du jeu – à celles qui provoquent de l'exclusion. La compétition doit être un moyen de susciter le dépassement de soi, un effort pour atteindre le collectif et non pas pour s'en extraire, et n'être reconnu que pour cela.

De même, s'il y a un apport global de la vie associative au « faire société », ce n'est plus le cas lorsque l'on se réunit pour la défense d'intérêts particuliers : promouvoir la dimension éducative ou humaniste du sport n'est pas la même chose que de sélectionner les meilleurs au détriment des autres. En cela, l'objet de l'association est déterminant. Or le sport permet de fabriquer de l'estime de soi dans une société qui, aujourd'hui, fabrique de la mésestime, sinon de la négation de soi, et ce parfois dès l'enfance ou l'adolescence. Le sport permet de développer ses propres potentialités, mais il faut que ce soit en relation avec les autres, pas contre eux.

Toute l'ambition de « faire société » réside dans le fait de ne pas se contenter de rester avec ceux dont nous sommes naturellement proches mais de s'ouvrir à ceux dont nous sommes le plus éloignés culturellement ou socialement et qui, comme nous, font partie de notre société. L'hypothèse que nous formulons est qu'il n'y a pas d'opposition entre les individus dont on développe les qualités – écoute, responsabilité, coopération, estime de soi – et la fabrication de liens collectifs acceptés par tous. Nous y voyons au contraire une forme de réciprocité. Le problème, c'est qu'on en sait toujours plus sur la gravité de la situation et toujours moins sur la façon de changer les choses ! Et ça c'est terrible...

Mais comment une association peut-elle relever ce défi ?

Si on revient à la question de la vie associative, depuis une trentaine d'années on a davantage cherché à satisfaire les besoins des adhérents ou à répondre à des besoins collectifs locaux qu'à améliorer globalement le cadre de la société. On a géré l'existant, souvent très bien d'ailleurs. Mais, depuis les années 70, ce qui permettait de « faire société » s'est dégradé, avec des séparations nettes et de plus en plus figées entre quartiers/centre-ville, ruraux/urbains, à quoi s'ajoute la question des générations. Tous nos grands mécanismes collectifs – la Sécurité sociale par exemple – datent de l'après-guerre et sont pensés par rapport à la rencontre de deux générations. Mais aujourd'hui on en compte quatre au moins dans la vie sociale !

Et dans le sport, comment cela peut-il se traduire ?

En sport, si les pratiques les plus typées exigent que les adversaires ou les partenaires aient des capacités physiques similaires, il est parfois possible de dépasser l'organisation par âge ou par catégories. Il ne s'agit pas d'exclure les activités codifiées, mais de favoriser la rencontre entre les générations et de briser les frontières géographiques, entre quartiers en difficulté et zones plus résidentielles par exemple. Il y a des



gamins qui ne sortent jamais de leur quartier ! Autre exemple : on peut croiser l'activité physique et sportive et une prise de conscience environnementale. À cet égard, permettre à des gens de découvrir cette responsabilité de façon concrète à travers une manifestation sportive est beaucoup plus efficace qu'un discours théorique sur le sujet.

La Ligue et l'Ufolep ont récemment signé un accord-cadre qui va dans le sens d'une meilleure articulation de leurs projets respectifs. La Ligue redécouvrirait-elle aujourd'hui son secteur sportif ?

Non, la Ligue ne redécouvre pas son secteur sportif. Mais sans doute était-il temps, au regard de l'importance du fait sportif dans notre société et de la dimension sportive du projet de la Ligue, de s'accorder à la fois sur le projet et les modes de fonctionnement. Il vaut mieux que les choses soient dites et en profiter pour faire progresser nos modes de fonctionnement. Cet accord-cadre doit permettre à l'Ufolep, fédération sportive de la Ligue de l'enseignement, de mieux y trouver sa place.

Ce message est-il partagé par tous les secrétaires généraux des délégations départementales de la Ligue ? Parfois, les « sportifs » de l'Ufolep ont pu avoir l'impression d'être un peu à part...

Il n'y a pas de dimension particulière du sport au sein de la Ligue – ou alors c'est le cas pour chacun de nos secteurs. Ce qui donne à l'Ufolep son expression particulière est son statut de fédération sportive, qui en fait *de facto* une activité organisée différemment des autres. Quand la Ligue avait tous ses secteurs – Ufocel, Ufoléis, Ufoval... – il y avait une certaine égalité entre ceux-ci. Aujourd'hui, l'Ufolep et l'Usep sont des fédérations sportives. Mais elles le sont parce qu'elles constituent le secteur sportif d'un mouvement ▶

Éric Favey :
« Le sport permet de fabriquer de l'estime de soi dans une société qui, aujourd'hui, fabrique de la mésestime, sinon de la négation de soi. »

► d'éducation populaire. Cette particularité juridique nécessite de codifier plus spécifiquement les rapports de la Ligue avec son secteur sportif. L'accord-cadre réaffirme des principes généraux et la dimension particulière du projet sportif, l'articulation entre les deux, et fixe les objets sur lesquels peuvent porter les accords départementaux – chaque délégation départementale disposant d'une certaine marge de manœuvre dans son fonctionnement. Cet accord réaffirme les éléments incontournables qui garantissent et l'unité de la Ligue et l'unité de l'Ufolep.

Aujourd'hui, quand on prononce le mot « sport », ce sont des images liées au sport-spectacle qui viennent à l'esprit. Comment se situer par rapport à cette sphère qui, si elle possède un impact médiatique et économique sans égal, est déconnectée des réalités de terrain auxquelles s'affrontent les associations ?

Ce serait un beau sujet pour le forum auquel la Ligue et l'Ufolep participeront du 18 au 20 juin à Grenoble, ou pour les Rencontres du sport dont nous avons le projet (*lire ci-dessous*)... Et c'est le type de question que nous devons nous poser tous ensemble, en reliant la connaissance de la question par le secteur sportif au regard porté sur le spectacle médiatique et l'utilisation politique qui en est faite. Sur cette instrumentalisation du fait sportif, voyez la question du « grand stade » à Lyon ou le poids du sport dans les politiques d'équipement des collectivités...

Vous-même, comment aborderiez-vous la question de la mise en scène du sport dans les médias ?

Je crois que je prendrais le sujet par trois entrées. Premièrement, je m'appuierais sur la réalité des pratiques. Le sport, ce n'est pas seulement ce qu'on vous donne à voir dans les médias ! C'est pourquoi il faut promouvoir ce que l'on fait à l'Ufolep, et ce que cela produit. Et comme nous ne pouvons rivaliser avec l'impact médiatique de l'industrie du spectacle, il ne s'agit pas de partir à l'assaut des médias nationaux mais de nouer des alliances avec les collectivités territoriales pour faire valoir des conceptions éducatives et sociales qu'elles partagent car elles savent pertinemment que, localement, on ne peut dissocier le sport-spectacle du sport qui se pratique. Au plan national, notre message se traduirait par une approche

très conceptuelle ou aboutirait à un constat d'impuissance. Au contraire, le local permet de poser la question différemment. Deuxièmement, j'insisterais sur la question éducative – et pas seulement scolaire. Il y a aujourd'hui un débat sur le sport à l'école, et nous avons la chance d'y être présent à travers notre secteur sportif scolaire. Cela nous permet de défendre l'idée que la pratique physique et sportive doit faire partie du bagage initial que chacun doit acquérir à l'école.

Troisièmement, je poserais la question du spectacle sportif et des représentations qu'elle fabrique, notamment auprès des jeunes. On idéalise le sport comme facteur d'enrichissement et les jeunes d'aujourd'hui ne rêvent plus d'être chirurgien, enseignant ou pompier mais *profiler* comme dans les séries télé, avocat d'affaires et surtout footballeur professionnel, moins par goût du jeu mais parce que ça gagne beaucoup... Que fait-on de ça ? La lecture du spectacle sportif et de sa mise en scène doit faire partie de la pratique éducative d'un mouvement d'éducation populaire et de son secteur sportif. L'arrivée de l'ancien PDG de TF1 Patrick Le Lay, monsieur « temps de cerveau disponible », à la présidence du Stade Rennais, est symptomatique du fait que cette vision idéalisée du sport sert essentiellement à fabriquer du désir et de l'attirance pour vendre des écrans publicitaires. On ne va pas renverser ça seuls, mais il faut le décoder, et ce pourrait être un bel objet de travail en commun réunissant le secteur éducation aux médias et le secteur sportif de la Ligue.

On pourrait aussi traiter de la libéralisation des paris sportifs...

Cette loi lie en effet très symboliquement le sport à l'argent, et les noms des sites de paris sportifs vont bientôt fleurir sur les maillots des grands clubs de football français comme ils ont déjà fleuri sur ceux du Real Madrid ou du Milan AC. Plus largement, je suis atterré par l'indexation systématique de toute pratique sociale à l'argent... Mais en même temps, avec le contrecoup de la crise financière, j'ai le sentiment qu'il se dégage aujourd'hui une aspiration en passe de devenir majoritaire et qui tend à réaffirmer une forme de primauté de l'homme. Je crois à ce phénomène de bascule. Mais quand va-t-elle s'opérer ? Et, d'ici là, comment peut-on éviter que cela ne fasse pas trop de dégâts ? ●

RECUEILLI PAR PHILIPPE BRENOT

(1) « Moi, Claude Dilain, maire de Clichy-sous-Bois, j'ai honte », récit d'une journée auprès de ses administrés publié dans *Le Monde* du 11 avril 2010.

LE SPORT : UN CHAMP ÉDUCATIF ET SOCIAL EN JACHÈRE ?

Libération et *Le Nouvel Observateur* organisent les 18, 19 et 20 juin à Grenoble les États généraux du renouveau : « trois jours de débats, d'expression et d'échanges » dont l'ambition, « Inventer une société de fraternité », fait écho à la question de congrès de la Ligue de l'enseignement, « comment faire société ? ». La Ligue de l'enseignement est partenaire de ce rendez-vous, où elle animera trois ateliers : « La laïcité », « Des associations pour quoi faire ? » et « Le sport : un champ éducatif et social en jachère ? », ce dernier en collaboration avec l'Ufolep (www.ufolep.org et www.jeparticipe.org).

L'Ufolep et la Ligue de l'enseignement travaillent également sur l'animation, en octobre à Montpellier, d'une journée de réflexion

dans l'esprit de l'Université du sport organisée à Bombannes (Gironde) de 1993 à 2003. Ce séminaire réunirait des universitaires et des responsables des collectivités locales et serait le préalable à des Rencontres du sport sur plusieurs jours en 2011. Par ailleurs, l'Ufolep est membre du Capes (Comité d'associations philanthropiques pour l'éducation par le sport), un nouveau collectif qui réunit divers mouvements et ONG (Sports sans frontières, Premier de cordée, Licra...) pour promouvoir des actions de terrain dans le domaine de l'éducation et de la solidarité par le sport. Enfin, l'Ufolep est membre fondateur des Assises nationales du sport (ANS) et a rejoint le *think tank* européen *Sport et citoyenneté*, qui publie la revue du même nom. ●